



# REUNION PUBLIQUE LA GERMONIERE / LE PRUNIER

## Compte-rendu

Samedi 2 octobre 2021

**Elus présents** : Corine SAUVAGE, Thierry GAUTHIER, Jean-Luc MICHELET, Florent COLLIN

**Habitants** : 23

En préambule, Corine SAUVAGE rappelle l'importance pour l'équipe municipale de venir dans les quartiers, au plus proche des habitants, afin de faciliter les échanges sur les sujets qui les concernent de près. La crise sanitaire a malheureusement empêché de venir plus tôt.

A ce sujet, Corine SAUVAGE indique que dès le début du premier confinement, la Municipalité et le CCAS ont appelé l'ensemble des seniors de la commune pour vérifier s'ils n'étaient pas isolés et/ou s'ils avaient besoin d'aide durant cette période difficile. Il s'avère qu'une véritable vague de solidarité (famille, voisins) s'est mise en place et finalement, au regard de la population, très peu de personnes ont été accompagnées par le CCAS.

Si des situations changent, il ne faut pas hésiter à contacter les services de la mairie/CCAS qui accompagnera les personnes vers le meilleur accompagnement au regard de la situation.

### 1. Voirie

Corine SAUVAGE rappelle le transfert de la compétence Voirie à Grand Poitiers Communauté urbaine et du fonctionnement de l'entretien par le centre de ressources.

- **Rue du Tilleul** : après discussions et échanges d'arguments, la très grande majorité des habitants souhaite conserver l'état actuel de la Rue (interdite aux véhicules, sauf riverains, vélos et piétons). Ce résultat est identique à celui de la réunion publique de la Richardière/Sarzec qui a eu lieu la veille.
- **Circulation Rue de la Germonière** : afin de limiter la vitesse dans cette rue, après échanges et vote, il est convenu dans un premier temps de réaliser des comptages de flux et de vitesse, puis en expérimentation d'installer des chicanes durant environ 2 mois, puis de refaire un comptage. Un questionnaire sera ensuite envoyé à tous les habitants afin de recueillir les avis et d'envisager le meilleur aménagement définitif au regard de tous ces éléments. Corine SAUVAGE demande aux riverains de ne pas déplacer les chicanes expérimentales mais de contacter la mairie en cas de difficulté.  
Par ailleurs, des cédez-le-passage seront installés aux carrefours avec la Rue du Barillon et de la Rue du Tilleul en lieu et place des priorités à droite qui sont peu respectées.
- **Aménagements de la Rue de la Germonière** : Corine SAUVAGE rappelle qu'il n'est pas prévu de trottoirs dans cette rue. Par contre, il est envisagé (pas en 2022) la réalisation des entrées de propriétés en enrobé sur l'emprise du domaine public. Si les personnes le souhaitent, l'entreprise pourra réaliser le complément sur le domaine privé, à leur charge.
- **Carrefour La Germonière / Rue de la Vallée de Lion** : après échanges, il sera demandé au service Voirie de Grand Poitiers de travailler sur le réaménagement de ce carrefour en réduisant son emprise afin de casser la vitesse.

### 2. Autres sujets du quartier

- **Collecte des poubelles Rue du Prunier** : en concertation avec le service Déchets Propreté de Grand Poitiers, un aménagement spécifique sera réalisé pour collecter les containers poubelles des habitants de la contre-allée de la Rue du Prunier. Les habitants seront avertis.

- **La piste cyclable** : Corine SAUVAGE informe que le projet est toujours d'actualité mais une propriétaire n'a toujours pas donné procuration au Notaire en vue de la signature de l'acte notarié.
- **Les poids lourds** : les riverains regrettent le passage des gros poids lourds et des engins agricoles (vitesse excessive) dans la Rue du Prunier. Corine SAUVAGE va se rapprocher du Département pour envisager une éventuelle limitation du tonnage des PL. Il est précisé que les véhicules écoles continueront de passer.
- **La Rue du Prunier** : l'entretien de cette voie est du ressort du Département, les trottoirs et bordures sont à la charge de la commune.
- **La Rue du Champ Berland** : certains déplorent l'état des bas-côtés de cette voie. Corine SAUVAGE indique que ce sujet est épineux en raison de la topographie de cette voie et de la grande fréquentation par les bus et engins agricoles qui empiètent sur ces bas-côtés lors de croisement de véhicules. Des réflexions sont actuellement menées avec les services de Grand Poitiers pour trouver la solution la plus pérenne et peu coûteuse.  
D'autres habitants souhaiteraient avoir un cheminement piétons sécurisé afin de se rendre au centre commercial de la Croix, ou au moins que les bas-côtés soient entretenus plus souvent. Une demande sera faite au centre de ressource de Grand Poitiers pour un entretien plus régulier du bas-côté de cette rue.
- **L'arrêt de bus de la Rue du Champ Berland** : Corine SAUVAGE indique que lorsque la précision sur l'attribution de la compétence sera éclaircie, un travail sera mené avec les services de Grand Poitiers afin d'optimiser la sécurisation de l'arrêt de bus.
- **Petits travaux à réaliser** : des habitants signalent quelques travaux à réaliser Rues de la Germonière et du Prunier (bas-côté, nids de poule, talus).
- **Les agriculteurs** : certains habitants s'interrogent sur l'obligation des agriculteurs/propriétaires à entretenir les parcelles proches de habitations. Corine SAUVAGE ne peut apporter une réponse précise, elle s'engage à les réunir afin de discuter avec eux de ce sujet, entre autres.

### 3. Vie locale

- **La Communication** : Corine SAUVAGE rappelle l'existence de l'application Panneau Pocket qui permet de recevoir des notifications concernant les travaux, événements, actualité... Cet outil gratuit vient en complément des autres supports de communication (Mon Ta Page, Montamisé Infos, bulletin des associations, site internet, panneaux lumineux, affiches...).
- **Le marché mensuel** : désormais tous les 1<sup>ers</sup> samedis de chaque mois, un marché local et écoresponsable s'installe sur la Place de la Mairie avec une vendeuse de plantes aromatiques, tisanes et fruits séchés, un vendeur de miel, un vendeur de sirops, gelées de plantes aromatiques et petits fruits, tisanes, sels, huiles, vinaigres et gomassios aromatisés, un maraîcher bio, un vendeur de fromages et de saucissons corses, un vendeur de poulets cuits et crus + œufs.  
Cette nouvelle proposition permet d'apporter un complément aux offres déjà présentes à Montamisé. Les habitants sont invités à s'y rendre afin de le faire perdurer.
- **Octobre rose** : Corine SAUVAGE invite les habitants à soutenir la recherche contre le cancer en achetant des parapluies roses dans les commerces. Les habitants félicitent la mairie pour les décorations installées dans le bourg.
- **Le carrefour de Montrouge** : Corine SAUVAGE informe que le Département a effectué des comptages et fera part de ses conclusions avant la fin de l'année.
- **Les chemins communaux** : l'élagage des chemins aura lieu durant tout le mois d'octobre.
- **Le nouveau parking et terrains de pétanque** : la commune a réalisé un nouveau parking de 34 places à côté du groupe scolaire, sur une partie du stade communal. Celui-ci servira également de terrains de pétanque lors de compétitions.
- **Les commerces montamiséens** : des habitants s'interrogent sur :
  - **Le local de l'ancienne Poste** : ce local appartient à la mairie qui est toujours à la recherche d'un porteur de projet. Le souhait est d'installer un professionnel qui n'apportera pas de concurrence aux activités déjà en place.

- **Le local de l'ancienne pharmacie** : ce local est privé et est, à notre connaissance, toujours en recherche d'un locataire.
- **Le manque de professionnels de santé** : Corine SAUVAGE indique que les médecins du Pôle de santé de l'Allée du Jeu envisagent de s'agrandir. En attendant, si des confrères souhaitent déjà s'associer, elle leur a proposé de leur louer l'ancien local de la Poste.
- **Le local du Cab'** : ce local privé est toujours en attente d'un porteur de projet. Les propriétaires sont actuellement attentifs à respecter le souhait de la Municipalité de ne pas implanter de commerçants apportant de la concurrence aux acteurs économiques déjà en place. Mais, le cas échéant, la mairie n'aura pas les moyens de l'interdire.
- **La COOP** : les habitants soulignent que le transfert des services de la Poste à la COOP qui dispose d'horaires d'ouverture plus larges est appréciable. Corine SAUVAGE rappelle que les murs appartiennent à la commune.

Corine SAUVAGE précise que la Municipalité est sensible aux services rendus aux Montamiséens par les commerçants locaux et de proximité. Ainsi, pour les soutenir, celle-ci a décidé de ne pas demander de droit de place aux foodtrucks et aux terrasses des restaurants.